



Projet de loi des retraites 49.3 ou le déni de démocratie La lutte doit s'amplifier partout !

La majorité des français en est aujourd'hui conscient, le projet gouvernemental de système de retraite par point représente un recul sans précédent pour toutes les générations. Le refus de ce projet est ancré parmi les salarié.es du privé comme du public. Et pourtant face à cette contestation ce gouvernement annonce, comme une provocation, le recours au 49-3.

Les formules générales, les éléments de langages très souvent mensongers ne trompent plus personne. Un gouvernement incapable de répondre aux incertitudes sur le montant des pensions, incapable de fournir une étude d'impact, incapable de convaincre. Pourquoi une telle obstination pourquoi une telle précipitation ?

Hasard du calendrier, c'est juste au moment où l'Assemblée Nationale venait d'adopter l'article 7 qui supprime de nombreux régimes spéciaux, et où elle s'apprêtait à examiner l'article 9 concernant la valeur du point et l'article 10 sur l'âge pivot -soit le cœur de la réforme des retraites- que la majorité décide de passer en force.

Pour Macron, quand on n'arrive pas à convaincre, il faut contraindre !

Le mépris de ce gouvernement ne fait que s'accroître en mettant fin par le 49.3 au débat à l'Assemblée Nationale afin de faire adopter le projet sans vote.

Face à cette attitude scandaleuse du gouvernement, la CGT avec l'intersyndicale appelle à poursuivre et organiser des actions sans relâche sous toutes les formes décidées localement.

Dès ce mardi 3 mars, par une grande journée de grève et de mobilisation et dans les jours qui suivent afin de faire amplifier la mobilisation pour construire une grande journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le mardi 31 mars.

**Un seul choix, une seule riposte la mobilisation générale
Combattons ensemble cette vision autoritaire de la démocratie
Soyons tous acteur de la défense de notre modèle social et solidaire**

Montreuil le 2 mars 2020